

Syndicat Mixte d'Intervention et de
Prévention Scolaire de NONTRON
Secteur de PIEGUT PLUVIERS
Mairie de ST BARTHELEMY DE BUSSIÈRE
73 Place de la Liberté - Le Bourg
24360 ST BARTHELEMY DE BUSSIÈRE
☎05.53.56.40.75
smiips@orange.fr

St Barthélémy, le 08 juin 2023

Le Président du S.M.I.P.S. de NONTRON et PIEGUT
aux Parents d'élèves

Dossier suivi par Valérie Allemand

Objet: Transports Scolaires : Fiche d'inscription - Année Scolaire 2023 / 2024

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- ☞ **La fiche d'inscription aux transports pour la rentrée scolaire 2023 / 2024 (obligatoire)**
- ☞ **Le mandat SEPA de prélèvement automatique (obligatoire seulement si prélèvement)**
- ☞ **Le règlement concernant le port du gilet de sécurité (obligatoire)**
- ☞ **L'autorisation pour les SMS groupés par temps d'intempéries (obligatoire)**

Je vous remercie de nous retourner :

1 - tous ces documents **par courrier uniquement**, dûment **complétés et signés, dans les meilleurs délais et impérativement avant le 20 juillet 2023 afin de résoudre d'éventuels problèmes d'effectifs dans les bus. Après cette date, un supplément de 24 € vous sera demandé par enfant.**

2 - **une photo d'identité** (au format standard) de l'élève pour l'établissement de sa carte de bus.

3 - **une copie de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 si vous avez fait une déclaration de revenus par internet ou de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 si vous avez fait une déclaration de revenus papier)** pour l'établissement du tarif.

Adresse de retour ou de dépôt des dossiers :

S.M.I.P.S Secteur Piégut Pluviers
Mairie de St Barthélémy de Bussière
73 place de la Liberté
24360 St Barthélémy de Bussière

Si votre enfant était déjà inscrit sur l'année scolaire 2022/2023, il possède sa carte de bus magnétique. Vous devez impérativement la conserver pour la rentrée scolaire 2023/2024. Nous vous rappelons qu'elle ne sera activée qu'après validation définitive de l'inscription de votre enfant. Tous ceux qui auront une carte pour la 1^{ère} fois, elle vous sera directement adressée par un prestataire de La Région à votre domicile.

Le Président, Alain MARZAT

SMIIPS
Syndicat Mixte Intercommunal
d'Intervention et de Prévention Scolaire
de Piégut-Pluviers
Mairie
24360 ST BARTHELEMY DE BUSSIÈRE